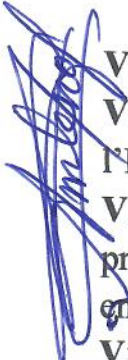


2243

**ARRETE A/2022/...../PRG/MDC/SGG
PORTANT NOMINATION DES CADRES DU SERVICE NATIONAL DES
BOURSES EXTERIEURES (SNABE)**

LE MINISTRE DIRECTEUR DE CABINET,

 **Vu la Charte de la Transition ;**

Vu la Loi L/2019/0027/AN du 07 juin 2019 portant Statut général des Agents de l'Etat ;

Vu l'Ordonnance O/2021/001/PRG/CNRD/SGG du 17 septembre 2021 portant prorogation des Lois Nationales, des Conventions, Traités et Accords internationaux en vigueur à la date du 05 septembre 2021 ;

Vu le Décret D/2021/010/PRG/CNRD/SGG du 08 octobre 2021 portant nomination du Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République ;

Vu le Décret D/2021/0059/PRG/CNRD/SGG du 02 novembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Présidence de la République ;

Vu le Décret D/2022/0047/PRG/CNRD/SGG du 21 janvier 2022 portant nomination de hauts cadres à des postes de responsabilité ;

Vu le Décret D/2022/237/PRG/CNRD/SGG du 13 mai 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du Service National des Bourses Extérieures (SNABE) ;

Vu l'Arrêté A/2022/1158/PRG/CNRD/MDC/SGG du 30 mai 2022 portant nomination des membres de la Commission Nationale des Bourses Extérieures (CONABE) ;

Vu le Communiqué n° 01 du Comité National du Rassemblement pour le Développement du 05 septembre 2021 portant prise effective du Pouvoir par les Force de Défense et de Sécurité ;

Sur proposition du Directeur Général du Service National Des Bourses Extérieures (SNABE) ;

ARRETE :

Article 1^{er} : Conformément aux articles 39, 49 et 66 du décret D/2022/237/PRG/CNRD/SGG du 13 mai 2022 portant attributions, organisation et fonctionnement du Service National des Bourses Extérieures (SNABE), les personnes dont les prénoms et noms suivent sont nommées dans les fonctions ci-après :

- 1- Directeur Prospection, Coopération et Programmation : Monsieur Mohamed DIALLO**, matricule 2440924B, précédemment Chef de Division Suivi des Objectifs de Développement Durable (ODD) au Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan ;
- 2- Directeur Logistique, Consulaire et Sécurité : Monsieur Lanciné KEITA**, matricule 697, précédemment Chef Section Dépenses à la Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;
- 3- Directeur Communication, innovation et Informatique : Monsieur Dimika Faya SANDOUNO**, précédemment Directeur de BD Team Communication ;
- 4- Conseiller Juridique : Monsieur Fodé Kaba SYLLA**, précédemment juriste au Cabinet CMAC Conseil.

Article 2 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry le **01 SEP. 2022**



Djiba DIAKITE

Ampliations

PRG/CAB : 1
SGG : 2
Intéressés : 1
Total : 4